



Bruxelles, le 8 août 2022

CM 3877/22

INF
API
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: M. Fernando Florindo
council.transparency@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.6196

Objet: ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS
– Demande confirmative n° 11/c/01/22
– Résultat de la procédure écrite lancée par la CM 3876/22

Les délégations sont informées que la procédure écrite pour l'adoption de la réponse à la demande confirmative visée en objet (voir CM 3876/22) s'est achevée le 5 août 2022 et que:

1. toutes les délégations ont marqué leur accord sur le recours à la procédure écrite pour l'adoption de la réponse visée ci-après;
2. toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption de la réponse à la demande confirmative n° 11/c/01/22 (dont le texte figure à l'annexe du document ST 11036/22);
3. la majorité des délégations a marqué son accord pour que le résultat du vote soit rendu public.